



alterama  
formation

FORMATION

# LA GESTION DES BIODECHETS EN CRÈCHES

Mettre en place un dispositif de tri et de traitement des biodéchets  
au sein d'un établissement d'accueil de jeunes enfants

- 3 demi-journées (10,5 heures),
- en présentiel,
- Inter ou intra-entreprise

## OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de faire acquérir aux stagiaires les connaissances, compétences et aptitudes nécessaires à la mise en place d'un dispositif de tri et de traitement des biodéchets au sein d'une crèche en respectant la réglementation.

## PUBLICS CIBLES ET PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse :

- Aux directrices et directeurs de crèches,
- Aux responsables QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement) de crèches,
- Ou toute autre personne en charge de la gestion des déchets en crèche,

**Pas de niveau de qualification requis.**

## PROGRAMME

POINTS ABORDÉS	CONNAISSANCES, COMPÉTENCES ET APTITUDES VISÉES
Les biodéchets	Qu'est-ce que les biodéchets ?
	Les différents types de biodéchets produits en crèche
	L'impact environnemental des modes de traitement des biodéchets
La réglementation biodéchets	Les textes réglementaires de référence
	Les obligations des producteurs de biodéchets
Le tri des biodéchets	La caractérisation des biodéchets et l'évaluation de la volumétrie
	Le tri et le stockage des biodéchets en crèche
	Le séchage des biodéchets
Le compostage de proximité	Réglementation du compostage de proximité
	Les solutions de compostage de proximité
	La mobilisation des acteurs et la communication
	L'utilisation du compost issu des biodéchets
Le traitement par un opérateur	Le compostage thermomécanique
	Le compostage industriel
	La méthanisation
	Le certificat d'acceptation préalable
	Le document d'accompagnement commercial (DAC)
Visite d'une installation de traitement des biodéchets	

## MOYENS ET MÉTHODES DÉPLOYÉS

### Moyens humains :

La formation est animée par un formateur justifiant d'une expérience significative dans le domaine du recyclage des déchets.



Diplômé de Sciences-Po Lille, Louis BIZALION a travaillé pendant 5 ans comme responsable du développement d'un réseau national d'entreprises proposant des solutions de recyclage des déchets. Il intervient depuis 3 ans en tant que consultant en gestion des déchets auprès d'entreprises et collectivités partout en France.

### Modalités pédagogiques et moyens matériels :

Les **contenus théoriques** sont abordés dans une salle de formation équipée d'un ordinateur, d'un projecteur et d'un écran permettant de projeter. Un livret pédagogique est fourni à chaque stagiaire ainsi qu'un livret d'accueil.

Les stagiaires sont invités à travailler sur **un cas pratique** encadré par le formateur et basé sur leurs projets de mise en œuvre d'un dispositif de gestion des biodéchets.

La **visite d'une installation de traitement des biodéchets** est proposée aux participants.

## MODALITES D'ÉVALUATION, CERTIFICATION ET DÉBOUCHÉS

### Suivi de la réalisation de la formation

Des **feuilles de présence** signées par les stagiaires et le formateur et par demi-journée de formation permettent de justifier de la réalisation de la formation.

### Evaluation et certificat de réalisation

Afin de déterminer s'ils ont acquis les connaissances et les aptitudes professionnels objet de l'action de formation, les stagiaires seront évalués :

- Via un **Questionnaire à Choix Multiples** à l'issue des exposés théoriques,
- Via une **grille d'évaluation** durant la réalisation du cas pratique.

A l'issue de la formation les stagiaires reçoivent un **certificat de réalisation de l'action de formation** dont ils pourront se prévaloir.

## CONDITIONS TARIFAIRES

	Par groupe de 6	Par groupes de 12
Inter-entreprises	315 € HT /participant (378 € TTC)	185 € HT /participant (222 € TTC)
Intra-entreprise	1 890 € HT/session (2 268 € TTC)	2 200 € HT /session (2 640 € TTC)

Grace à notre certification QUALIOP1, nos actions de formation sont éligibles aux **financements publics et paritaires**. Elles sont ainsi susceptibles d'être financées par votre Opérateur de Compétences.

## LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Modalités d'inscription et d'organisation des sessions :

Un dossier de demande d'inscription complété doit être transmis au responsable de formation. Ce dossier peut être obtenu sur demande auprès de ce dernier.

L'inscription à la formation n'est effective qu'à compter de la signature de la convention ou du contrat de formation professionnelle.

ALTERAMA FORMATION fait parvenir des convocations comprenant les informations pratiques ainsi qu'une description de la formation à l'ensemble des bénéficiaires dès signature de la convention de formation.

En cas de session de formation inter-entreprise, les dates et les horaires exacts de formation sont communiqués au plus tard 14 jours calendaires avant le démarrage de la session de formation. La tenue de ces sessions est conditionnée à la possibilité d'organiser des sessions regroupant 6 ou 12 stagiaires selon la formule retenue.

L'entreprise bénéficiaire s'engage à assurer la présence des participants aux dates, lieux et heures prévus dans ce planning. En cas d'absence d'un stagiaire avec justificatif médical, les heures de formation correspondantes ne seront pas facturées.

Pour les stagiaires salariés, les heures de formation sont rémunérées par l'employeur. Les frais de transport peuvent être pris en charge par l'employeur.

### Modalités de personnalisation et d'accès à la formation :

Les modules de formation peuvent être adaptés selon le niveau et les contraintes de chaque stagiaire. Les adaptations peuvent porter sur la date d'entrée en formation, sa durée, l'ordre des thèmes développés, l'importance donnée à chaque thème, etc.

Nos formateurs peuvent aussi s'adapter aux stagiaires ayant des difficultés de compréhension, de lecture et d'écriture du français.

Pour les personnes porteuses d'un handicap, il peut être proposé l'intervention d'un interprète en langue des signes, la fourniture de mobiliers et/ou l'utilisation de matériel spécifique, etc.

## CONTACT

**Louis BIZALION**

Responsable de formation



06 15 92 03 80



lbizalion@alterama.fr

Parc des Rouges Barres - 6 rue Marcel Dassault - Bâtiment 3  
59700 MARCQ EN BAROEUL

ALTERAMA FORMATION - SARL au capital de 8 000 € - n°889 298 055 RCS Lille Métropole  
Enregistré sous le n°32 59 10343 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'État